

La Révolte N°53

Septembre 2019

«Le seul moyen d'affronter un monde sans liberté est de devenir si absolument libre qu'on fasse de sa propre existence un acte de révolte.» Albert Camus

“Le langage politique est destiné à rendre vraisemblables les mensonges, respectables les meurtres, et à donner l'apparence de la solidité à ce qui n'est que vent.” Comment ne pas souscrire au constat de George Orwell aux vues du spectacle scandaleux qu'il nous a été donné de voir, au moment du G7 de Biarritz ? Les grands de ce monde devaient parler – entre autre - des inégalités et du réchauffement climatique. Mais quid de ces questions dans les commentaires élogieux qui suivirent...

Ce que les politiques - et leurs relais médiatiques - ont retenu, c'est que le sommet s'était passé « dans le calme ».

Mais à quel prix ? Pour accompagner, plus avant, Orwell dans sa pensée, on pourrait tout aussi bien rappeler une autre de ses remarques : « Parler de liberté n'a de sens qu'à condition que ce soit la liberté de dire aux gens ce qu'ils n'ont pas envie d'entendre ». Peut-on alors encore parler de liberté en France ? On avait déjà vu des figures du mouvement des gilets jaunes se faire arrêter pour s'être rendus au défilé du 14 juillet, sans que cela n'émeuve grand monde. Pour ce sommet du G7, 13 000 policiers étaient mobilisés, quarante juges, des Algeco avaient été montés pour accélérer les comparutions immédiates, les habitants de certains quartiers avaient interdiction de sortir sur leurs balcons ou d'ouvrir leurs volets, des barrières de quatre mètres de hauteur barraient des rues désertes : le spectacle ahurissant d'un véritable état de siège.

Amnesty international dénonce des restrictions de la liberté de réunion et du droit à manifester : « Il est scandaleux de voir que des centaines de personnes ont été bloquées pendant des heures sans aucune raison et avant même de commencer à manifester. »¹ 164 interpellations, « Quelques centaines de manifestants, ainsi que des journalistes, des observateurs et des habitants, ont été bloqués pendant près de cinq heures. » et 70 gardes à vues dont trois membres de la Ligue des droits de l'Homme, portant un chasuble d'observateur². Et le Syndicat National des Journalistes de souligner « l'attitude déplorable des forces de sécurité à l'égard des journalistes » et les « contrôles abusifs, matériels de protection confisqués, vérifications très longues et humiliantes, cartes de presse internationales non reconnues... ».

Comble du comble, le Centre de Rétentions Administratives d'Hendaye avait été réquisitionné pour les gardes à vue. Les occupants ont été déplacés dans des centres d'accueil du département, chassant d'autres réfugiés de leur lieu de résidence. Comme ces familles, à Pau, qui ont passé l'été à la rue, avec des enfants de moins de trois ans, parfois, et une mère enceinte. France, patrie des droits de l'Homme ?

¹ <https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/dissuasion-arrestation-lautre-bilan-du-g7>

² « Sommet anti-G7 : la Ligue des Droits de l'Homme dénonce l'interpellation de ses « observateurs » », La République des Pyrénées, 28 août 2019.

Les retraites, la réforme...

Les copains me disent : « maintenant tu as du temps, (fainéant) tu vas nous en faire un sur les retraites, la réforme, ... », Je me fais plutôt tiré les oreilles (au figuré, c'est une image).

Que dire, tout est fait pour que personne n'y comprenne rien, les médias aux ordres (beaucoup) en font des tranches dans tous les sens pour mieux nous en désinformer et le pôôôvre petit français trouvait plus facile de dégommer son voisin se gavant de RSA ou l'autre se roulant la couenne dans les minimas sociaux, ou l'autre encore qui ne pige rien, avec ses gosses et qu'on va foutre dehors parce qu'il n'a pas l'accent ni le pognon d'un prince saoudien. Les pauvres n'aiment pas les pauvres, mais vraiment pas, car ils se ressemblent trop. Pourtant les riches savent où puiser le reste d'argent qu'ils n'ont pas, chez les pauvres, ils sont plus nombreux et se font avoir facilement.

Macron le sait depuis bien avant sa naissance en 1500 avant JC (Jean Claude) tant ses idées sont neuves ; déjà, il s'est et continue de s'occuper des précédents (les pauvres si tu ne suis pas) sans toucher au prince a qui il vend des armes ce qui donnent du bifteck à quelques gilets rouges, oranges et a des bleus.

Avec sa république en marche arrière il a déjà enterré l'Égalité (ISF, CICE, ...) fusillé la Liberté (lois travail, lois contre l'ennemi social, quelle que soit la couleur du gilet ou de la peau), il s'attaque maintenant à la Fraternité (réfugiés, chômeurs) et maintenant les vieux et futurs vieux.

Dans un sens il est sympas il veut nous éviter les urgences et les EPAADS, mais bon de là à nous faire croire que l'on vit plus longtemps, qu'on vieillit mieux, y a qu'à regarder sa meuf et la mère Chirac, Alain Delon, Johoony, ah non pas lui !Togo ?

Bon moi des copains qui bossaient sur et autour du champ de Lacq et autres champs du même acabit, ils ont fait un peu de pognon qui leur a valu la place au crématorium avant l'âge légal, et je n'ai pas assez de doigts aux mains et aux pieds pour les compter sans en oublier. Faut aller voir les cimetières de la région pour ne parler que proximité.

Alors, cette réforme c'est bien la suite des Juppé, Fillon et Sarkozy, que des brâââves et honnêtes gens qui juraient en leur temps qu'ils ne toucheraient jamais au pognon des retraites. Mais ça leur démange et parlant pognon le Jupiter de la banque en a de l'impétigo, la sécu, les Assedic ça en fait du fric, du fric de pauvres, du fric de sueur, belle odeur. Plus facile de s'attaquer aux sans dents, aux gens de rien qu'à Vladimir Donald ou Angela, et ça contente Bruxelles, la commission et le toutim.

Alors, pour résumé, tu vieilliras bien mieux au travail ou au chômage, tu partiras usé ou en dépression pour profiter des quelques mois qu'ils ont prévu de t'accorder par humanité, tu ne bénéficieras plus de la solidarité de tes enfants, solidarité intergénérationnelle (expression à apprendre et à placer dans une discussion car rare en ce moment), enfants qui ne cotiseront que pour leur pomme, aussi pourrie sinon plus pourrie que la tienne, c'est la retraite par point dont la valeur sera fixée par Bercy, ou les députés et sénateurs, enfin eux et plus par tes cotisations et celles de tes compères, ceux qui te ressemblent, ceux qui sont comme toi, que tu croisent au boulot et qui finalement, sans le dire, sans le savoir même, participaient à tes derniers instants de franche liberté, car ta pension c'était de ton salaire et du leur mis de côté pour toi et pour tous. Maintenant se sera chacun pour soi, il suffit que la CFDT, la CGC ou un autre machin aux ordres disent amen ! et paf sans te bouger tu auras là où

Alors imagine celui qui ne fait plus carrière chez Total ou ailleurs, qui connaît des « accidents de vie » comme ils susurrent à BFMTV ou LCI ? Ceux qui auront plus de points de suture que de points capitalisables, comment vont ils pouvoir vivre ? De la charité du MEDEF ?

Plus sérieusement et pour terminer viens à la CNT, on prépare un dossier sur le sujet et comme toujours on est prêt à le partager, avec le café, à la CNT on partage beaucoup de chose, on en discute on propose on lutte on vit...

Gérard Barré

Les urgences brûlent !

Au feu (aussi chez) les pompiers !

En 2017, 79% des effectifs chez les pompiers étaient composés de volontaires.

Ce qui est malheureux car les interventions se font de plus en plus nombreuses, diverses, voire importantes (toutes les forêts du monde flambent comme vous le savez sans doute). Pas de nouveaux moyens, pas de personnel supplémentaire. Rien. Résultat, les pompiers professionnels sont débordés, et à bout. Et la «grève» (ils n'ont pas le droit d'en faire réellement) gronde. Le parallèle se fait aussi dans les autres métiers du «secours». Notamment dans les services d'urgences. Là aussi la situation est catastrophique. Horaires impossibles, usagers très (trop) nombreux, personnel très limité et surtout...coupe budgétaire. La encore...grève. Bref, burnout pour tout le monde. Et là encore, les politiciens ne semblent pas se rendre compte de la gravité de la situation. Ou du moins, cela ne les concernent pas. Ils ont peut être les moyens d'avoir leurs propres services de secours privés. Sauf que... dans la vie, la vraie, nous dépendons tous des services publics. Il faut se rappeler qu'un feu ne s'allume et ne s'éteint pas aux horaires d'un ministère. Une personne qui vient d'être éjecté de sa moto lors d'un accident et qui vient de se fracturer la jambe ne va pas remper jusqu'à l'hôpital (débordé) pour se faire soigner.

Bref, encore une fois, des directives «antisociales», sous prétexte d'économie.

On économisera peut être des millions d'euros. Certes. Cela veut surtout dire que l'on économise sur la survie de la majorité de la population. Mais pas d'inquiétude. Tout est calculé. Avec tout ces économies on pourra (encore) renflouer les banques pour spéculer sur les matières premières et ainsi profiter des bienfaits du ruissellement.

Et donc, au lieu d'avoir des métiers de soins, de secours ou de profs, on aura des emplois supplémentaires d'ouvriers pour fabriquer des yachts.

C'est plus utile non ?

Non ?

Bah pas de bol. C'est ce qui va arriver si l'on ne soutient pas les mouvements sociaux.

Boris

CNT-AIT 3, rue de Boyrie - Pau www.cnt-ait-pau.fr

REFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE : UNE POLITIQUE VIOLEMMENT ANTISOCIALE !

Le dossier de l'assurance chômage mobilise peu. Pourtant, l'attaque est majeure. Le gouvernement va réaliser 3,4 milliards d'économies sur le dos des chômeuses et des chômeurs. Comme le dispositif minimaliste de bonus-malus pour les entreprises abusant des contrats courts ne modifiera pas la précarité du travail, ce sont les chômeurs qui en paieront le prix. Selon une étude de l'Unédic, à ce régime, plus de 1 million de chômeurs verront leurs droits réduits ou supprimés. D'autant qu'à partir du 1er avril 2020, le mode de calcul des indemnités journalières va également changer, induisant une baisse des revenus des personnes alternant des périodes de travail et de chômage. Certes, « il ne s'agit pas, à ce stade, d'un chiffrage consolidé des impacts de la réforme », avertit l'organisme en préambule. Mais tout de même ! Alors que le gouvernement évaluait à 600 000 ou 700 000 le nombre de chômeurs susceptibles de voir leurs droits diminuer, les services de l'Unédic estiment que « la moitié des entrants, soit 1,2 million de personnes, seraient affectées à des niveaux variables » par la réforme. L'ensemble des interlocuteurs sociaux consultés ont rendu un avis négatif le 16 juillet sur les trois projets de décret réformant l'Assurance chômage. Un premier décret en Conseil d'État réécrit tout le règlement et l'essentiel des dispositions générales en matière d'Assurance chômage. Un second décret met en œuvre les mesures annoncées dans la loi Avenir professionnel : ouverture de droits à l'Assurance chômage pour les démissionnaires et les indépendants, et expérimentation d'un journal de bord pour les demandeurs d'emploi. Le troisième décret fixe le montant de l'allocation pour les indépendants. Ces décrets mettent notamment en place un durcissement des règles d'indemnisation pour les chômeurs dès novembre 2019, et un bonus-malus restreint à seulement sept secteurs d'activité pour les employeurs en 2021... S'ajoutent des mesures surprises qui s'attaquent au rôle des interlocuteurs sociaux dans la gestion de l'Assurance chômage. Ainsi, la convention Unédic du 14 avril 2017 va être abrogée. Elle sera remplacée par un règlement défini unilatéralement par le gouvernement et qui s'appliquera jusqu'en 2022. Le décret prévoit aussi que l'Unédic consacrerait 11% de ses fonds au financement de Pôle emploi, contre 10% actuellement. Cette majoration, qui équivaut à plus de 370 millions d'euros, se fait au titre du renforcement de l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Est-ce dire que ce sont les demandeurs d'emploi qui paieront leur accompagnement ? Enfin, la revalorisation du montant des allocations chômage, qui était décidée chaque été par le conseil d'administration de l'Unédic, est transférée à l'État. Elle se fera désormais une fois par an par arrêté du ministre du Travail. Les trois nouvelles mesures qui entrent en vigueur au 1er novembre 2019 sont issues d'un décret qui fait suite à l'échec de la négociation (en)cadrée par le Gouvernement. Ainsi, et il faut le marteler, c'est bien le Gouvernement, et lui seul, qui a décidé d'un durcissement des conditions d'indemnisation des demandeurs d'emploi qui va toucher les plus précaires. Depuis 2008, la convention d'assurance chômage prévoit une ouverture des droits au chômage dès 4 mois d'activité (88 jours travaillés ou 610 heures travaillées) sur une période de 28 mois pour les salariés de moins de 53 ans. Cela permet, jusqu'au 1er novembre 2019, d'intégrer des salariés qui subissent de plein fouet la précarité. Au 1er novembre, un nouveau seuil d'entrée de 6 mois (soit 130 jours travaillés ou 910 heures) dans les 24 derniers mois est mis en place, sauf exceptions pour les salariés de 53 ans et plus (1). Avec ça, 500 000 demandeurs d'emploi ne pourront pas entrer dans les droits. Par ailleurs, à partir du 1er avril 2020, l'allocation chômage sera calculée à partir du « salaire journalier moyen de référence ». Concrètement, l'ensemble des salaires perçus au cours de la période seront divisés par le nombre de jours de cette même période et non plus sur les seuls jours travaillés. Ce nouveau calcul devrait impacter plus de 2 millions de personnes qui travaillent de manière discontinue. Alors que la moitié des demandeurs d'emploi indemnisés travaillent ; avec la réforme, certains, qui ne travaillent que quelques jours dans le mois, pourraient voir leur indemnisation divisée par trois. Ils vont être obligés de prendre n'importe quel boulot, ce qui risque d'amener ; comme dans le modèle Allemand, les gens à travailler en s'appauvrissant. Là-bas on compte 15% de travailleurs pauvres, il leur faut quatre mini jobs pour vivre. En France, on en est encore à 8%. L'expérimentation du journal de bord dans lequel le demandeur d'emploi devra inscrire mensuellement ses démarches est également à redouter. Pour l'instant, ce journal de bord ne servirait pas à faire un contrôle mais la dérive pourrait venir très rapidement. Quid si le demandeur d'emploi qui ne le remplit pas ne peut plus s'actualiser ? Ça passera une fois mais la deuxième, sera-t-il radié pour défaut de recherche d'emploi ? En ce qui concerne les démissionnaires, ils pourront prétendre à une allocation chômage à condition d'avoir au moins cinq ans d'ancienneté et de faire valoir un projet professionnel réel et sérieux. Le risque est qu'à l'avenir, l'employeur demande au salarié de démissionner s'il veut se former dans le cadre d'une reconversion professionnelle. Y aurait-il un transfert du financement de la formation professionnelle vers Pôle emploi ?

Alors qu'une semaine après l'adoption de la loi Pénicaud visant à la destruction de l'Assurance chômage, le 13/09/2018, Macron annonçait la mise en œuvre d'un vaste « Plan de lutte contre la pauvreté » et l'ouverture d'une concertation avec les associations du collectif ALERTE - composé d'organisations caritatives, on se rend compte « aujourd'hui » que ce sont les précaires qui vont être les principales victimes de la réforme de l'assurance chômage. Il y a quand même comme une incohérence non ? Allez-y, continuez cette stigmatisation, cette humiliation et ce rejet qui induisent une honte qui enferme la personne dans son statut d'exclu, autant sinon plus que le manque d'argent... mais n'oubliez pas ce que disait Jean-Baptiste Clément dans sa chanson « La semaine sanglante » en 1871 : « Les mauvais jours finiront, et gare à la revanche quand tous les pauvres s'y mettront ». Enfin, on peut toujours rêver !

Patou

(1) Pour ces salariés, la période de recherche d'affiliation reste sur les 36 mois qui précèdent la fin du contrat de travail (terme du préavis).

Les hivers passent, les SDF aussi

Je sais pas pour vous, mais chez moi, il a commencé à faire froid. Enfin, il fait froid dehors, la nuit. Chez moi, ça va. J'ai une couette bien dodue, et le soir je suis dans un lit confortable. Par contre, je sais qu'environ 200 000 personnes sont considérées comme Sans Domicile Fixe en France.

200 000 personnes dont les histoires aussi diverses que variées, sont sans toit régulier, obligés de se cacher pour ne pas se faire agresser, violer (beaucoup plus de femme SDF ces dernières années)...

200 000 personnes qui ne mangent pas forcément de manière saine ou régulière. 200 000 personnes dont les liens sociaux sont détruits, car la rue isole, et peut rendre fou.

200 000 personnes qui s'éloignent chaque jour d'une insertion sociale, car ne sont pas accompagnés.

200 000 personnes dont l'accès aux soins est compliqué.

Même si les SDF souffrent l'été, (et meurent aussi), l'hiver est une période compliquée. Moins de gens sortent, donc moins de soutien populaire direct. Les places en logement d'urgence sont remplies en permanence (secret de polichinel, tout le monde le sait, tout le monde le dit, mais peu de choses sont faites de manière concrète chez les politiciens). Alors que faire à notre échelle ?

Se préparer à soutenir financièrement les associations qui s'en occupent. (L'association «les femmes SDF Grenoble» a lancé un projet associatif pour l'accueil de jour via le site «ullule», allez voir).

Si l'on n'a pas d'argent, ni de don physique à faire...on peut donner de son temps. Il existe des associations qui réalisent des soupes populaires, des repérages, de l'alphabétisation...ou du lien social tout bête. (Discuter sérieusement avec des gens, cela ne met pas que du baume au cœur, on sauve de l'isolement). Et surtout, reclamez à vos élus une vraie politique sociale de soutien ou d'insertion du public SDF.

(car si la précarité sociale augmente pour tous...le nombre des sans abris aussi)

Sûr ce, je vous souhaite un futur bon hiver au chaud.

Boris

Femme
ma seule parole
riche de mots retenus
je te l'offre comme douce musique.
J'ai foulé la terre nourricière
découvert bois touffus matins bleus
surgissements printaniers et gens de peu.

Femme
j'ai vu le jour et grandi
dans un pays d'églises et de foi
et bien que devenu mécréant
je mendie un coin de paradis
pour vivre entre tes bras aimants
des moments tendres et charmants.

Femme
Avec toi je chanterai dans la clairière
et je parviendrai à te raconter
le concert des abeilles dans les tilleuls
tout en fulminant sans répit
sur la folie du genre humain
qui se moque des cruels lendemains.

NOIR C NOIR

AMI ET POÈTE !!!
Le pays court à l'injustice.
Le pire est à craindre.
J'ai grandement besoin de ta présence.
Viens me voir quand tu le souhaiteras.
Nous cheminerons, poésie en bandoulière,
sur des chemins surprenants, afin que de nos exigences
de paix, de justice sociale et écologique puissent poindre
quelques solidaires réponses rouges et noires.
L'information ouvre la porte
à une insupportable propagande. Hélas !
Je désire, avant de te retrouver, recevoir
jaillissant de ta féconde imagination
et de ta plume trempée dans l'encre libertaire
des raisons d'espérer et de croire en l'avenir pour le peuple.
Ainsi, j'oublierai pour un temps mes folles inquiétudes.
À bientôt, ami et poète !!!

NOIR C NOIR